



Annexe n°1 au contrat type de mise à disposition de broyeur(s) de végétaux

Contrat de prêt d'un broyeur de végétaux

Entre la Commune dereprésentée par son Maire,
M....., dûment habilité par délibération du Conseil municipal du
.....,
ci-après désignée par le terme « **le prêteur** »,

d'une part,

et

d'autre part,

L'emprunteur :

A compléter par l'usager

Nom de l'emprunteur :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Objet : Description du bien prêté (exemple à adapter au matériel)

Le bien prêté est un broyeur thermique Bugnot BVN 45, identifié Grand Chambéry.
Sa valeur à neuf est de 14 300 €TTC (Quatorze mille trois cents Euros)

Il est pris en charge par le particulier auprès des services techniques, après prise de rendez-vous auprès de la mairie de, aux heures et jours d'ouverture de la mairie.

Article 1 : Conditions générales

Le matériel prêté reste la propriété de Grand Chambéry et il est mis à disposition de la commune de Celle-ci le propose au prêt de ses seuls habitants. L'usager emprunteur ne peut en aucun cas le céder, le sous-louer, le prêter, le donner en gage ou en nantissement.

GRAND CHAMBERY

DIRECTION DE LA GESTION DES DECHETS

191 rue Joseph Fontanet – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 20 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

L'emprunteur s'engage à stationner le matériel en respect des règles de sécurité routière et à y apposer l'antivol d'attelage mis à sa disposition par la commune.

Article 5 : Caution

La caution de 1 000 Euros versée par chèque le jour du prêt sera restituée ultérieurement au retour du broyeur compte tenu des éventuelles déductions de frais de remise en état.

Article 6 : Signature

Il est demandé à l'emprunteur de remplir et signer ce présent contrat ainsi que l'attestation sur l'honneur annexée, de fournir obligatoirement une attestation d'assurance en responsabilité civile, de fournir une photocopie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile (photocopie d'une facture EDF ou attestation d'assurance récente). En cas de fausse déclaration sur son identité, son adresse, l'emprunteur est passible des poursuites prévues en pareille matière.

L'emprunteur déclare avoir pris connaissance des conditions de prêt et les accepter sans aucune exception ni réserve.

Fait en deux exemplaires,

A..... Le.....

Signature de l'emprunteur

Signature du prêteur

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé - Bon pour accord »

Partie réservée à la mairie de

Référence usager :

Pièce d'identité fournie (type, numéro, date et lieu) :

Justificatif de domicile (type, date) :

Numéro du broyeur remis :

Nom agent communal :

Date et signature

GRAND CHAMBERY

DIRECTION DE LA GESTION DES DECHETS

191 rue Joseph Fontanet – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 20 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr



Annexe n°4 à la convention de mise à disposition de broyeur(s) de végétaux

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) Madame / Mademoiselle / Monsieur (NOM Prénom),

.....
demeurant (adresse complète)
.....
.....

atteste sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions de mise à disposition du broyeur par Grand Chambéry, via ma commune de résidence, exposées dans le contrat de prêt que j'ai signé.

J'ai pris connaissance des obligations qui m'incombent en matière d'assurance, et notamment :

- lors de son utilisation (notamment en cas de dommage matériel ou corporels causé à moi-même ou à un tiers),
- lors de son transport,
- lors de son stockage,

pour la durée de mon emprunt.

J'ai conscience que tous frais de réparation/remplacement du broyeur, suite à un dommage causé durant la période de mon emprunt, m'incomberont et me seront facturés par Grand Chambéry. Je m'engage alors à les prendre en charge.

Par ailleurs, je certifie utiliser le broyeur sur ma commune de résidence.

Fait pour valoir et servir ce que de droit.

Fait àle

Signature